



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023

Le 28 septembre 2023 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

### **Etaient présents :**

Patrick CALLAIS, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, Marie-Claude BEAUFILS, Jean Pierre MOURIER, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Béatrice TASSERY, Josiane POINFOUX, Charles LENOIR, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LEJEUNE, Karine CHERON, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Patricia LEFEBVRE, Evelyne LEROY, Jonathan NOEL, Rémy PONTY

### **Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :**

Céline DURVICQ À Marie LE COUSIN, Christian LETEURTRE À Elisabeth BIDEAUX, Juan Carlos VEGAS À Monique COURSELLE,

### **Excusé(s) :**

Cécile GALHAUT

### **Absent(s) :**

Paul BONMARTEL

formant la majorité des membres en exercice.

Madame Sophie LOQUIN est nommée secrétaire de séance.

#### Nombre de membres

En Exercice	27
Présents	22
Qui ont pris part à la délibération	25
Pour	25
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

#### DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

*Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.*

*Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.*

## **CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE ET LE CLUB D'HALTEROPHILIE ET DE MUSCULATION DU TRAIT - CM/23/120**

Le Conseil Municipal est informé que dans le cadre de la réorganisation du service de Police Municipale, le Comité Social Territorial du jeudi 04 mai 2023 a approuvé l'instauration de séances de deux heures hebdomadaires d'activités physiques et sportives incluses au service courant et considérées comme « temps de travail ».

En effet, pour remplir leurs missions dans des conditions optimales, il importe que les agents du service de Police Municipale se maintiennent au meilleur niveau de leur qualification professionnelle et de leur aptitude physique. De plus, le sport est un excellent système de symbiose d'équipe renforçant la cohésion au sein du service.

Ces séances de sport seront effectuées par équipe et seront organisées le lundi et le vendredi (chaque équipe ayant accès sur un seul créneau hebdomadaire). Pendant le déroulement des séances, un équipage est toujours prêt à intervenir sur les obligations de service. Les interventions sont systématiquement prioritaires sur les séances de sport.

Afin de permettre aux agents d'effectuer ces séances d'activités physiques et sportives dans des locaux adaptés aux entraînements, le Club d'Haltérophilie et de Musculation du Trait propose de mettre à disposition la salle de musculation de la salle de sport Pierre et Marie Curie et s'engage à prendre en charge le coût des licences de l'ensemble des agents du service de Police Municipale.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la convention de partenariat jointe au projet de délibération.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**VU** l'avis du Comité Social Territorial du 04 mai 2023 relatif à la réorganisation du service de Police Municipale du Trait,  
**VU** le projet de convention joint à la présente délibération,  
**VU** le rapport de Monsieur le Maire.

**APPROUVE** le projet de convention de partenariat avec le Club d'Haltérophilie et de Musculation du Trait relatif à l'organisation de séances d'activités physiques et sportives hebdomadaires pour les agents du service de Police Municipale du Trait.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et les éventuels avenants s'y rapportant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire  
le 29 septembre 2023

**Patrick CALLAIS,**  
**MAIRE**

